

Cherbourg-en-Cotentin, le 23 octobre 2026

PREAVIS DE GREVE

Madame le Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
Monsieur l'Adjoint au Personnel,

Le syndicat CGT de la ville de Cherbourg-en-Cotentin dépose un préavis de grève.

Date : jeudi 5 novembre 2026 de 0h00 à 24h00

Lieu : Cherbourg-en-Cotentin

Ce préavis est remis dans les cinq jours francs, avec accusé de réception à l'autorité locale.

La loi n°889 du 19 octobre 1982 a été maintenue en vigueur dans son article 4 intégré dans l'article L 521-3 du Code qui contraint les « parties intéressées » à négocier pendant la durée du préavis.

MOTIF : *Préavis de grève, de 0h à 24h, le jeudi 8 octobre 2026 couvrant l'ensemble des personnels titulaires, contractuels, vacataires de la collectivité de Cherbourg en Cotentin.*

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur relatives à l'exercice du droit de grève, ce préavis couvre l'ensemble des agent.es de la collectivité et du CCAS de la ville de Cherbourg en Cotentin.

Depuis plus d'un mois, la colère gronde dans notre pays, des lycéen·nes aux étudiant·es en passant par les travailleuses·eurs et retraité·es, le constat est sans appel, l'urgence sociale doit être décrétée. Les projets budgétaires de l'État, PLF et PLFSS, travaillés et accompagnés de la main du patronat, par le Gouvernement Macron/Lecornu, sont un affront aux revendications légitimes qui ne cessent de s'exprimer aussi bien dans la rue, devant les lycées et les facultés que dans tous nos services publics. Pire, la répression et l'entrave utilisées par

le gouvernement pour discréditer et jouer le pourrissement des mobilisations sont des stratégies dangereuses et irresponsables.

En effet, les événements de violences et de répression survenus dans les mobilisations lycéennes et étudiantes comme dans les cortèges syndicaux et citoyen·nes sont inacceptables. Ils fragilisent directement notre démocratie, nos libertés et sont un terreau fertile pour les porteurs de haine et de divisions à qui le Gouvernement fait la courte échelle.

La CGT des Territoriaux de Cherbourg en Cotentin réaffirme que c'est par l'organisation des travailleuses·eurs et par la convergence des colères et des revendications que les actions déterminantes d'un rapport de force se construisent et se mènent sans violence.

Nous dénonçons fermement l'acte de violence dont a été victime notre principale dirigeante nationale et demandons aux services de l'État que toute la lumière soit faite sur les circonstances ayant mené à cet acte délictueux. Nul ne peut croire que tirer sur des syndicalistes portant une banderole, dans un cortège bien identifié, soit une erreur.

La violence est avant tout sociale. C'est celle que des milliers de travailleuses·eurs, jeunes et retraités, vivent au quotidien, en tentant de survivre face à un coût de la vie toujours plus élevé, à des salaires et traitements gelés, face à l'inaction des pouvoirs publics, face aux désastres environnementaux et aux changements climatiques.

Par les décisions et orientations politiques, nos services publics sont fragilisés, dégradés, à bout de souffle. La santé et la sécurité des agentes et agents publics et salarié·es sont menacées. Le manque de reconnaissance, le

gel du point d'indice et des salaires, le manque de moyens, la précarité sont autant de raisons à la colère portée par les agent·es et les salarié·es.

Pour autant, le scénario budgétaire et législatif, actuellement orchestré, n'est pas une fatalité. Le financement de la Fonction publique pour répondre aux attentes des lycéen·nes, étudiant·es, des agent·es publics et salarié·es ainsi que des retraité·es, est possible. Bien que le Gouvernement ne souhaite pas s'y attaquer, la taxation des plus grandes fortunes, des produits financiers, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, l'arrêt des exonérations fiscales au patronat, sont autant de mesures qui permettraient, dès à présent, de financer l'ensemble de nos services publics et qui garantiraient ainsi notre modèle de protection sociale.

C'est pourquoi, face à l'irresponsabilité et l'entêtement du Gouvernement, la CGT des Territoriaux de Cherbourg en Cotentin dépose pour l'ensemble des personnels ce préavis de grève pour la journée de grève et de manifestation du 5 novembre 2026 de 0 h à 24 h, afin de permettre à l'ensemble des personnels de porter les revendications suivantes :

- Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros ;
- Le dégel et l'augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;
- L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique ;

- L'arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;
- L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d'investissement bâtiminaire).

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents publics et salarié·es de Cherbourg en Cotentin à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées lors de la journée du 5 novembre 2026.

Nous vous adressons, Madame le Maire, Monsieur l'Adjoint au Personnel, nos sincères salutations syndicales.

**Pour la CGT,
La Secrétaire Générale,
Karine DEBOUT EUVRIE**

